



FONDATION RENÉ CASSIN
Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights



Friedrich Naumann
STIFTUNG **FÜR DIE FREIHEIT**
FONDATION POUR LA LIBERTÉ.

LES DEFIS RENCONTRES PAR LA COUR PENALE INTERNATIONALE

**4^{ème} Session annuelle de formation en Droit International Pénal, Droit
International des Droits de l'Homme et Droit des Réfugiés**

Bamako, 6 - 11 février 2017

Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Bèye - EMP

Organisée conjointement par la Fondation René Cassin, Institut International des Droits de l'Homme, la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (FNF) et la Division des Droits de l'Homme de la MINUSMA, avec le soutien de l'Observatoire International de la Démocratie et de la gestion des Crises et Conflits (OIDEDEC) et du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Mali.



Matin

09h00 – 09h30 **Accueil des participants et des officiels**

09h30 – 10h30 **CEREMONIE D'OUVERTURE**
Allocutions de bienvenue

M. Guillaume NGEFA, Mot de bienvenu du Directeur de la Division des droits de l'homme, Représentant du Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme - Mali

Mme Inge HERBERT, Directrice Régionale Afrique de l'Ouest, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (FNF)

Mme Elsa Zimmer, Représentant la Fondation René Cassin, Institut international des droits de l'homme (IIDH)

M. Youssouf Cissé, Représentant Afrique de l'Ouest, OIDEC

Mme Françoise Gianviti, Chef de coopération et d'action culturelle, Représentant Son Excellence Madame l'Ambassadeur de France au Mali

M. Alexander Plappert, Conseiller à l'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Mali

Me Mamadou Ismaila Konaté, Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Représentant Monsieur le Premier Ministre du Mali

Honorable Moussa Tembiné, Premier Vice-président de l'Assemblée nationale, Représentant Monsieur le Président de l'Assemblée nationale

Pause pour la photo de groupe et départ des officiels

10h30 – 11h00 *Pause-café*

11h00 – 13h00 **CONFÉRENCE INAUGURALE**
« Les enjeux des poursuites pénales des crimes de droit international »
Damien VANDERMEERSCH, *Professeur à l'Université catholique de Louvain*

13h00 – 14h30 *Pause déjeuner*

Après-midi

14h30 – 17h30 **DROIT INTERNATIONAL PENAL**
« *Les incriminations et les règles de droit pénal général applicables* »
Damien VANDERMEERSCH, *Professeur à l'Université catholique de Louvain*

Mardi 7

Matin

8h30 – 10h30 **DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE**
Zakaria DABONE, *Maître-Assistant à l'Université de Bobo Dioulasso*

10h30 – 11h00 *Pause-café*

11h00 – 13h00 **DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE**
Zakaria DABONE, *Maître-Assistant à l'Université de Bobo Dioulasso*

13h00 – 14h30 *Pause déjeuner*

Après-midi

14h30 – 17h30 **DROIT INTERNATIONAL PENAL**
« *La procédure devant la CPI* »
Damien VANDERMEERSCH, *Professeur à l'Université catholique de Louvain*

Mercredi 8

Matin

8h30 – 10h30 **DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME**
Mamadou HEBIE, *Professeur assistant au Centre Grotius de l'Université de Leiden, Professeur à l'Université de Lille*

10h30 – 11h00 *Pause-café*

11h00 – 13h00 **DROIT DES REFUGIES**
« Statut des réfugiés : Inclusion »
Nicolas HAUPAIS, Professeur à l'Université d'Orléans

13h00 – 14h30 *Pause déjeuner*

Après-midi

14h30 – 17h30 **DROIT INTERNATIONAL PENAL**
« Les modes de responsabilité et les défis liés à la représentation des victimes devant la CPI »
Vaios KOUTROULIS, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Chargé de cours à l'Université de Lille

Jeudi 9

Matin

8h30 – 10h30 **DROIT DES REFUGIES**
« Statut des réfugiés : Exclusion et cessation »
Nicolas HAUPAIS, Professeur à l'Université d'Orléans

10h30 – 11h00 *Pause-café*

11h00 – 13h00 **DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME**
Mamadou HEBIE, Professeur assistant au Centre Grotius de l'Université de Leiden, Professeur à l'Université de Lille

13h00 – 14h30 *Pause déjeuner*

Après-midi

14h30 – 17h30 **DROIT INTERNATIONAL PENAL**
« L'immunité et les défis liés à la coopération avec la CPI. Les poursuites devant les juridictions nationales, une alternative dans le cadre de la lutte contre l'impunité ? »
Vaios KOUTROULIS, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Chargé de cours à l'Université de Lille

Vendredi 10

Matin

8h30 – 10h30 **DROIT DES REFUGIES**
« *Le principe de non-refoulement* »
Nicolas HAUPAIS, Professeur à l'Université d'Orléans

10h30 – 11h00 *Pause-café*

11h00 – 13h00 **DROIT INTERNATIONAL PENAL**
« *Les juridictions spécialisées internationalisées et la CPI, complémentarité ou concurrence ?* »
Vaios KOUTROULIS, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Chargé de cours à l'Université de Lille

13h00 – 14h30 *Pause déjeuner*

Après-midi

14h30 – 16h30 **CONFERENCE SPECIALE** « *Terrorisme et droits de l'homme* »
Fonyuy KIVEN, OHCHR Central Africa Regional Office

Samedi 11

Matin

9h30 – 10h30 **TEST FINAL**

10h30 – 11h00 *Pause-café*

11h00 – 13h00 **CONFERENCE DE CLÔTURE**
Manassa DANIOKO, Présidente de la Cour constitutionnelle du Mali

13h00 – 14h30 *Pause déjeuner*

Après-midi

14h30 – 16h30 **CEREMONIE DE CLÔTURE ET REMISE DES CERTIFICATS**